
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2020
14 h**

**Séance tenue le mercredi 9 décembre 2020
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauv , Mme Anne-Marie Sigouin, Mme  milie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic et Mme Lise Zarac.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

Mme Suzanne D carie, Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

AUTRES PR SENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Chantal Benoit, Analyste-r dactrice

Avant de d buter les travaux, la pr sidente du conseil, Mme Suzie Miron, souhaite reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone mill naire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Trait  de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalit  sur ce territoire non c d . La pr sidente du conseil invite les membres   observer un moment de recueillement.

Apr s la minute de silence, la pr sidente encha ne et rappelle aux membres quelques r gles importantes pour le bon d roulement des travaux :

1. D p t d'amendement

La pr sidente indique que lors de la prise de parole, il est important de bien informer les membres du conseil lorsqu'un amendement est d pos  afin qu'il soit ensuite transmis. Que l'intervention soit claire   cet effet pour aider les  quipes du greffe en appui. Elle rappelle que les amendements doivent  tre accompagn s d'un certificat du tr sorier.

2. Question privilège et Propos antiparlementaire

Comme le veut la tradition, la présidente demande aux membres du conseil d'attendre à la fin de l'intervention pour prendre la parole sur les questions de privilège et sur les propos antiparlementaires et de laisser la présidence en juger.

Rappelons que sans s'en tenir explicitement à la liste, la présidente considère trois grandes catégories de propos :

- a. Les propos injurieux, grossiers, menaçants et les attaques personnelles.
- b. Les accusations, notamment celles faisant l'objet de poursuites judiciaires ou susceptibles de donner lieu à de telles poursuites.
- c. Les insinuations sous-entendant la mauvaise foi ou la volonté de nuire de certaines personnes.

Par exemples : mensonges, cachotteries, cachettes, etc.

À cet effet, une liste répertoriant différents propos tenus par le passé et jugés non parlementaires peut guider les membres du conseil dans le choix de leurs propos. La présidence interviendra au besoin.

La présidente rappelle l'importance de maintenir un débat dans le calme, cordial et amical. La présidente du conseil demande à toutes et tous un effort particulier en cette fin d'année.

3. Appareil en mode silencieux / micro fermé

Pour terminer, la présidente rappelle aux membres du conseil de ne pas oublier de mettre les cellulaires et autres appareils en mode silence pour éviter les notifications audibles et de fermer le micro et la caméra lorsqu'ils ne sont pas en intervention.

Elle déclare la séance ouverte et souhaite à toutes et à tous une bonne séance extraordinaire du conseil.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, salue la mobilisation citoyenne pour cette assemblée extraordinaire.

Préalablement à la tenue de ce conseil virtuel à huis clos, la période de questions a été ouverte aux citoyens et citoyennes cinq jours avant l'assemblée, par le biais notamment d'un formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville.

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

La présidente informe les membres du conseil que 110 questions ont été reçues de la part de 33 femmes, 72 hommes et de cinq personnes qui ne se sont pas identifiées; elle remercie les citoyennes et citoyens d'avoir participé. Elle mentionne que selon les règles, une seule question par citoyen est permise et seulement trois questions traitant du même sujet sont autorisées afin de diversifier les thématiques, permettant ainsi de répondre à un plus grand nombre de questions différentes.

La présidente du conseil fait la lecture de 24 questions reçues de la part des citoyens et citoyennes. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Daniel Côté	Mme Laurence Lavigne Lalonde	Pour le déneigement de la rue ville - Marie entre Lafontaine et Ontario,, il ne déneige plus cette partie en raison du gazon,, cette à toujours été déneigé depuis des années,, et maintenant on est pris avec des banc de neige assez haut qu'on peut franchir et le stationnement devient très difficile c'est une rue de personne âgée ou des troubles de santé,, alors on demande le déneigement comme les années passées pour accès pour simple merci à vous?
M. Fidel Fuentes	M. Craig Sauvé	<p>Mr. Sauve, I address this question to you in your capacity as vice chair of the STM, a position for which you are handsomely remunerated, but for which you seem to do little work.</p> <p>At a previous city council meeting, when Councillor Marvin Rotrand asked you perfectly legitimate questions about why 300 buses are currently off the roads, and why our sub - par buses are breaking down at such an alarming rate.</p> <p>You responded by suggesting Councillor Rotrand was unaware of our current economic and climate crises.</p> <p>Everyone knows that the billion - dollar purchase of our hybrid buses (a cost of more than \$1 million per bus) was a massive failure, as these vehicles are anything but green.</p> <p>My question is: how are underperforming hybrid buses, 300 buses sitting unused in parking lots or garages, and buses breaking down on the road requiring towing and repair helping our environmental or economic situation?</p>
M. Richard Leclerc	Mme Cathy Wong (Mme Valérie Plante)	Est - ce que la ville a l'intention d'agir pour la langue française? jusqu'à maintenant tout ce qu'on a le mairesse c'est des belles intentions, mais rien de concret. Il y a trois jeunes femmes qui ont lancé une pétition et toujours rien de la mairesse.
Mme Nadia Bourque	Mme Valérie Plante	Comment allez - vous assurer la primauté du français à Montréal?
M. Jonathan Laflamme	Mme Valérie Plante	<p>Est - ce que la ville de Montréal compte faire quelque chose sur les conseils d'arrondissement qui se passe presque toujours en anglais. Il y a beaucoup d'intervention en anglais sans traduction en français.</p> <p>Je rappelle que la langue officielle et commune du Québec c'est le français et ça inclut Montréal. Que les conseils se passe dans une autre langue que celle là est déjà limite inconcevable, mais qu'il n'y ait pas de traduction, c'est carrément inacceptable.</p> <p>Est - ce que la mairesse peut envoyer le message aux élus que l'utilisation dans les arrondissement de l'anglais devrait être au minimum et seulement lorsque nécessaire et que chaque intervention en anglais devrait être traduit ou résumé en français.</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. François Perreault	Mme Émilie Thuillier	Après votre précipitation pour changer le nom de la rue Amherst, pourquoi vous entêtez - vous encore à refuser de changer celui de la rue Durham nommée ainsi en l'honneur d'un raciste anti - francophone?
M. Philippe Gravel	M. Philippe Tomlinson	La commission des finances dont vous faites partie, parle en R 27 du rapport déposé lundi, de produire une reddition de compte quant aux postes capitalisés dans le budget et de limiter le plus possible le recours au financement de postes via le programme d'immobilisation. Je ne peux m'empêcher de relever l'ironie de la situation. Comment pouvez - vous supporter cette recommandation alors que le budget de l'arrondissement d'Outremont, dont vous êtes le Maire, comporte 6 de ces postes, en hausse de deux, soit le deuxième plus haut total de tous les arrondissements alors que l'arrondissement a le deuxième plus faible PDI de tous? Vos agissements dans l'arrondissement ne vont - ils pas à l'encontre de la saine gestion préconisée par cette résolution?
Mme Maryse Binette	Mme Kristine Marsolais (M. Sylvain Ouellet)	Je suis inquiète avec les futurs travaux au tunnel lafontaine car ma rue, de la Mayenne lors des heures de pointes sert de raccourcis pour bien des gens qui veulent éviter le trafic. Déjà nous avons un problème avec la vitesse car ça roule vite en titi sur ma rue. La rue est devenue une 2 voie de services, et je crains que cela devienne très problématique avec les travaux au tunnel. Je me demandais si vous aviez pensé à des mesures d'atténuation durant cette période Merci
Mme Danielle Archambault	Élu sports et loisirs (M. Hadrien Parizeau)	Pickelball - Avez vous trouvé pour faire le terrain extérieur du Pickelball l'entrepreneur,
M. Giovanni De Michele	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Ma question est au sujet de la vitesse sur ma rue (hérisson) et la rue arrière de ma maison (MB Jodoin). La vitesse est très élevée surtout chez les livreurs (ups, Fedex etc). Étant donné la rue est "maganeé", lorsque ça roule vite, les maisons vibrent. Est ce que c'est possible de freiner la vitesse sur ces 2 rues? Est ce que la ville a l'intention de refaire la surface de ces 2 rues? Vraiment ça va très vite. Ce sont des rues résidentielles quand - même. Merci pour votre aide. Je vais l'apprécier.
M. Frantz Delice	Mme Valérie Plante (M. Jean-François Parenteau)	Comment éviter de payer les infractions quand on déneige notre stationnement privé et ou on pourra déposer notre neige????

La leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, soulève une question de privilège concernant l'intervention de la conseillère Andrée Hénault qui souhaitait répondre au citoyen de l'arrondissement d'Anjou précédemment mais qui n'a pu le faire en raison de problèmes techniques. Mme Boivin-Roy aimerait qu'on accorde un peu plus de temps aux élus pour se manifester lors de la période de réponse à la question d'un citoyen. La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, clôt le débat en précisant que le citoyen a bel et bien reçu une réponse d'un élu, qu'un seul élu peut répondre à la question d'un citoyen et que la conseillère Hénault est invitée à prendre contact avec le citoyen directement pour un complément de réponse.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Olivier Lagarde	M. Pierre Lessard-Blais	<p>Bonjour monsieur le maire.</p> <p>Lors du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020, vous avez présenté la réduction des dépenses de l'ordre de 1 149 500\$ pour parvenir à un budget en équilibre.</p> <p>Parmi ces réductions, figure la diminution de l'élagage hivernale. Pourriez - vous expliquer aux citoyens précisément en quoi cela représente une économie puisque cette mesure a eu pour effet de relocaliser la moitié des élagueurs permanents dans une fonction inférieure pour le même salaire et que la moitié de la machinerie (camion nacelle, déchiqueteuse, camion dompeur, etc.) que l'arrondissement possède est inutilisée sans protection à l'extérieur?</p>
M. Bernard Blanchet	M. Richard Deschamps	<p>M.Deschamps vous avez présider les sessions de travail sur le budget 2021 et le PDI 2021 - 2030 j'ai suivi une grande partie des travaux. On voit et entend partout de l'administration le citoyen une priorité. Comment on peut avoir laisser de côté le mémoire étoffé conçu par des bénévoles de l'APPPL et des citoyens de Lachine. Ma question M.Deschamps à titre de conseiller indépendant dans cette chambre comment pourriez - vous jouer un rôle avant l'adoption du budget.</p>
M. Mathieu Grondin	M. Luc Rabouin M. Lionel Perez	<p>La vie nocturne est un des secteurs les plus impactés par la crise sanitaire actuelle. Depuis octobre, les salles à manger des restaurants, les bars et nos lieux de diffusion culturelle sont fermés par décret du gouvernement provincial. C'est lorsque nous pourrons à nouveau jouir de la vie nocturne que nous pourrons affirmer que nous avons vaincu le virus. Je demande donc aujourd'hui votre appui afin que d'interpeller le gouvernement provincial pour que nous travaillions tous ensemble à mettre en place des solutions pour la saison estivale 2021, sans quoi la relance économique de notre Ville sera plus longue que nécessaire. Pour citer Daniel Bélanger: «En campagne, le territoire, c'est la nature. En ville, c'est la culture. » Le milieu culturel nocturne peut - il compter dès aujourd'hui sur votre appui afin de faire des nuits de Montréal une assise de la relance économique de notre Ville?</p>
Mme Elisabeth Faure	Mme Cathy Wong (M. Peter McQueen) (M. François Limoges)	<p>During the last city council meeting, you responded to Councillor Marvin Rotrand's progressive motion to increase diversity at City Hall with an ageist diatribe.</p> <p>Your rude and well - rehearsed speech suggested that Councillor Rotrand should give up his seat, because he had been elected before the fall of the Berlin Wall.</p> <p>In the following days, you made different excuses for this insulting display, settling on the idea of term limits for elected officials to increase diversity at City Hall.</p> <p>As a member of the executive committee, I assume you speak for your party.</p>

SUITE - In my own borough of CDN - NDG, your party ran an all - white slate in the last election. 2 of our 3 Projet councillors have already said they will run again. Both are white men and one (Peter McQueen) is serving a third term.

My question is simple - how many terms is too many terms for Projet Montreal? Please provide a number.

La leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, soulève une question de privilège afin que Mme Faure reçoive une réponse plus complète que celle fournie par le conseiller McQueen. Le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole et ajoute des éléments de réponse à la question de la citoyenne. La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, le remercie.

M. Lucien Pigeon	Mme Valérie Plante (Mme Laurence Lavigne Lalonde)	<p>Nous ne nous soucions pas de la crise climatique car nous savons que ce ne sera pas notre génération qui en paiera le plus gros prix à payer. Selon Hervé Kempf, l'un des journalistes d'environnement les plus réputés, les gouvernements sont les ennemis de l'environnement, dont, ils sont nos ennemis.</p> <p>À votre avis, les gouvernements sont - ils les ennemis de l'environnement parce qu'ils ont peur des puissants de ce monde ou parce qu'ils ont peur de ne pas être réélus aux prochaines élections? Pouvez - vous prendre connaissance des documents suivants.</p>
Xander Rettino	Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois)	<p>After strong public demand for cuts to the police budget, including the 50+ local community organizations that have joined the Defund The SPVM Coalition, the 2021 police budget was nevertheless increased by \$15 - million. How do you justify this increase in funding, given such powerful community outcry for the very opposite— when less than two weeks before this budget came out, Sheffield Matthews, a 41 - year - old Black man, was murdered by police— when the names of Nicholas Gibbs, Anthony Griffin, and countless other victims of police killings still ring in the streets— when so many of the communities that make up this city have expressed the many ways in which the SPVM is a violent presence that does not serve or protect us, and that no amount of funding can or will ever change this fact. What will it take for you to take seriously the notion of defunding police, and investing instead in community resources so we can begin to build a new framework for justice, peace, and healing?</p>
M. Alexis Deschenes	M. Benoit Dorais	<p>Beaucoup de résidents de la rue Island se sont plaints de l'installation de mobilier urbain, de la nouvelle configuration de la piste cyclable ainsi que de la perte des espaces de stationnements. J'habite la rue Island depuis plus de 10 ans et on ne m'a jamais demandé si je voulais d'une vélorue.</p> <p>Un article dans la presse la semaine dernière confirme ce que nous décrions depuis le début. Il y a un manque de transparence dans le processus de consultation des citoyens concernant ce genre de projets</p> <p>Nous avons été déçus de la démarche participative ou l'on nous invitait à nous exprimer sur des détails mineurs d'un projet majeur. Non nous ne voulons pas que des badauds nous épient sur des tables à picnic en face de chez nous. Nous ne voulons pas que notre rue soit transformée en parc.</p>

SUITE - Ma question: Serait - ce possible d'avoir un moratoire sur le projet de vélorue island et de donner la possibilité aux résidents de vraiment s'exprimer sur le sujet. De leur donner l'opportunité de dire non?.

Mme Lillian Lee

Mme Valérie Plante

La majorité de la population qui se trouve au Square Cabot sont des itinérants indigènes. Je comprends le besoin et la pression que la ville reçoit pour optimiser l'espace afin d'améliorer l'économie dans le secteur. Par contre, si votre message/but est de favoriser la cohabitation inclusive, la construction d'une patinoire dans ce lieu de rassemblement crucial démontre un manque de respect important envers cette population.

Dépenser 100 000\$ d'argent des contribuables pour construire une patinoire au Square Cabot (lorsqu'il en existe déjà multiples patinoires et aréna à distance de marche) afin de promouvoir l'inclusivité est complètement farfelu. Et on n'a même pas touché à l'impact environnemental d'une autre patinoire réfrigérée.

Pourquoi vous ne priorisez pas l'optimisation des ressources sociales aux alentours qui pourra les permettre de se rassembler dans un autre espace plus sécuritaire durant l'hiver? Et trouver des alternatives d'activités réellement inclusives?

Mme Sylvie Moquin

Mme Valérie Plante
(M. Jean-François Parenteau)

2 appels au au éco - centres de Montréal, plus de recyclage pour les pneus? Les conteneurs sont pleins depuis le printemps.

Mr. Adam Bright

Conseiller de
l'arrondissement du
Plateau Mont-Royal
(M. Alex Norris)

Can the city paint traffic lines across the intersection at Laurier and St. Urbain? I have witnessed near - accidents almost every day at this intersection. The reason we need painted traffic lines is that the lanes of traffic "disappear" in the intersection and reappear (but MISMATCHED) on the other side. Nobody knows which lane they are in and so there are many dangerous (and unnecessary) swerves as people adjust. Go look at the intersection to confirm. The left lane (heading south on St. Urbain, north side of Laurier): does it continue straight (into the parked cars on the left side of St. Urbain, south of Laurier), or does it "jog" to the right and suddenly become the second - to - left lane of traffic? The current situation is unnecessarily vague, confusing, and dangerous. It is likely to lead to costly accidents, and eventually could also cause injury or death. Can you please have clear lines painted to avoid this?

M. Gilles Beauregard

M. Robert Beaudry
(Mme Maja Vodanovic)

M. Robert Beaudry, je suis un citoyen de Lachine. Même n'ayant pas et jamais eu de bateau je me considère comme un fier riverain. La marina a toujours été dans mon paysage quotidien, la fierté d'avoir la plus grande marina francophone d'Amérique m'habite. Il va sans dire que le dossier de la Marina, me tient à cœur, surtout lorsqu'on veut la détruire sans préavis par un projet non structuré et sans étude sérieuse qui pour l'instant est une rêverie de 2025. Pourquoi votre administration est si fermé face au travail bénévole de représentation des plaisanciers et des citoyens de Lachine. Après votre lecture du mémoire de ces derniers, vous avez surement été en

SUITE - mesure de constater que les finances sont conformes et permettent des revenus récurrents pour la Ville. Ne pensez - vous pas qu'au lieu de diviser la population dans un projet embryonnaire encore sur une esquisse, qu'il serait plus opportun de travailler sur une solution gagnante/gagnante rassemblant la population ? Merci !

Mme Sophie Tanguay M. Alan DeSousa

M De Sousa, j'ai été choquée par les images de votre participation à l'inauguration du projet de luxe le MONARC. Jamais je ne pourrai me permettre de vivre dans un immeuble comme celui - là et je suis loin d'être la seule dans cette situation. Au dernier conseil municipal, vous avez voté contre le règlement pour une métropole mixte. Que faites - vous concrètement pour assurer le développement de logements abordables et pas uniquement de condos de luxe, avec spa, gym privés et piscines, à Saint - Laurent ?

M. André Riendeau Mme Valérie Plante
(Mme Laurence Lavigne Lalonde)

Pourquoi les espaces extérieurs du Jardin Botanique ne sont - ils pas accessibles en temps de pandémie? Les autorités municipales ne peuvent - elles demander que ces espaces soient soustraits de la portée des décrets gouvernementaux? Dès lors ces espaces pourraient - ils être accessibles aux skieurs de fonds et aux marcheurs cet hiver

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyennes et des citoyens par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare la période de questions du public close à 15 h 11. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil dont les sept personnes s'identifiant comme femmes, les 16 personnes s'identifiant comme hommes et la personne qui ne s'est pas identifiée.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiquées en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Budget équilibré artificiellement ce qui va engendrer des déficits futurs / Surévaluation des revenus et sous-estimation des dépenses liées à la COVID-19 – l'Administration peut-elle admettre qu'il s'agit d'un budget déficitaire?
Mme Karine Boivin-Roy	Mme Suzie Miron (M. Benoit Dorais) (M. Pierre Lessard-Blais)	En quoi la réduction des heures dédiées à l'étude du budget et du PDI est un signe de transparence et de démocratie pour l'Administration / Questionnement sur les modifications apportées au déroulement des travaux de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget et du PDI

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele. M. Miele soulève une question de règlement et demande si les expressions « subir l'opposition » et « se taper cinq séances pour entendre leurs critiques » utilisées par M. Lessard-Blais sont parlementaires. La présidente du conseil indique qu'elles ne font pas partie de la liste des termes antiparlementaires. M. Miele souligne toutefois que ces termes sont assez péjoratifs pour lui demander de les retirer. La présidente du conseil demande à M. Lessard-Blais de reformuler ses propos pour le bénéfice des membres. M. Lessard-Blais retire ses propos.

M. Alan DeSousa	Mme Magda Popeanu	Pourquoi l'Administration a fait le choix de mettre de côté le volet expansion du Musée Pointe-à-Callière (projet de la Maison des tout-petits dans la caserne de pompier)? / La Ville doit prioriser ce projet et modifier le PDI afin de le démarrer dès 2021
M. Marvin Rotrand	M. Benoit Dorais (M. Éric Alan Caldwell)	État de situation sur le dossier du prolongement du lien Cavendish/Cavendish / Échéancier prévu pour le début des travaux du site de l'Hippodrome
M. Francesco Miele	M. Éric Alan Caldwell	Implantation du REV Bellechasse – Est-ce que l'Administration s'engage à entamer un processus de consultation publique formel avant d'aller de l'avant avec les investissements au PDI? / Est-ce que l'ensemble du projet d'implantation du REV fera l'objet d'une consultation publique formelle tel que proposé par l'Ombudsman?
M. Abdelhaq Sari	M. Benoit Dorais	Dépenses contingentes prévues au budget et liées à la COVID-19 - est-ce que l'Administration croyait que la crise sanitaire prenait fin le 1 ^{er} janvier 2021? / Les montants prévus pour les dépenses de contingences sont quasi inexistantes au budget

À 15 h 47,

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. Francesco Miele

de prolonger la période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

M. Dimitrios (Jim) Beis	M. Craig Sauvé	Si l'Administration a un plan afin de réduire l'endettement de la STM / L'achat des 300 nouveaux autobus a des impacts au niveau de l'endettement de la STM
M. Benoit Langevin	Mme Nathalie Goulet	Avec un budget 2021 inchangé en itinérance, comment l'Administration fera face à la crise dans l'année à venir? / Souhaite que l'Administration octroie un budget dédié aux enjeux critiques liés à l'itinérance

Mme Chantal Rossi

M. Benoit Dorais

Accès aux finances de la Ville – est-ce que la Ville va mettre en place un mécanisme d'évaluation externe et indépendant afin que les élu.es et les citoyens puissent y avoir accès? / Est-ce que le fait de ne pas avoir de rapport financier pré-électoral fait partie de la stratégie de l'Administration?

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 16 h 05.

La présidente du conseil remercie l'ensemble des élu.e.s et cède la parole au leader de la majorité pour la suite de l'ordre du jour.

CM20 1202

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 9 décembre 2020, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM20 1203

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2020

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2020, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 3 décembre 2020 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil ».

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Marvin Rotrand.

Le conseiller Rotrand mentionne qu'il a fait parvenir via le bureau du greffier, deux questions écrites, dont une adressée à la conseillère Marianne Giguère concernant le Réseau Express Vélo (REV) et une adressée au conseiller Craig Sauvé concernant l'achat des 304 nouveaux autobus par la STM. Il demande que ces réponses soient déposées avant l'adoption des dossiers afférents par le conseil.

CM20 1204

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) et du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

M. Richard Deschamps, à titre de président de cette commission, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du Budget 2021 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

08.01

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède tour à tour la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy et au conseiller Marvin Rotrand.

Mme Boivin-Roy et M. Rotrand émettent des commentaires concernant la réunion des articles qui favorise d'une part, l'option d'utiliser la question préalable et d'autre part, limiter le temps d'intervention sur chacun des articles.

Le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole et indique que la réunion des articles ne contrevient pas au temps alloué.

Le conseil débute l'étude des articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Un débat s'engage.

À 17 h, la présidente, Mme Suzie Miron, quitte la présidence du conseil par téléconférence et est remplacée par le vice-président, M. Michel Bissonnet.

Le conseiller Christian Arseneault, dépose lors de son intervention, une lettre adressée au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais, en date du 24 novembre 2020.

À 17 h 16, la présidente, Mme Suzie Miron, reprend la présidence du conseil par téléconférence.

Le débat se poursuit.

À 17 h 31, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, suspend les travaux jusqu'à 19 h.

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2020
14 h**

**Séance tenue le mercredi 9 décembre 2020 – 19 h
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauv , Mme  milie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic et Mme Lise Zarac.

PR SENCE EN COURS DE S ANCE :

Mme Cathy Wong.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

Mme Anne-Marie Sigouin et Mme Stephanie Watt.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR  SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET 2021 POUR ALLOUER
UNE SOMME DE 1 M\$ DU SPVM   L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DES  QUIPES  SUP ET
 MRII DE LA CONSEILL RE CHRISTINE BLACK DU CONSEILLER ABDELHAQ SARI   L'ARTICLE
80.01 (30.01)**

Mme Anne-Marie Sigouin et Mme Stephanie Watt.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR  SUR L'AMENDEMENT AU PDI 2021-2030 POUR HAUSSER
DE 20 M\$ LES SOMMES ALLOU ES AU PROGRAMME D'ACQUISITION DE TERRAINS   DES FINS
DE R ALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE LA LEADER DE
L'OPPOSITION OFFICIELLE, MME KARINE BOIVIN-ROY ET DU LEADER ADJOINT DE
L'OPPOSITION OFFICIELLE, M. FRANCESCO MIELE   L'ARTICLE 80.01 (30.02)**

Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT AU PDI 2021-2030 AFIN DE CRÉER UN PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS POUR LES PARCS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SERVICE DES GRANDS PARCS DU LEADER ADJOINT DE L'OPPOSITION OFFICIELLE, M. FRANCESCO MIELE ET DE LA CONSEILLÈRE CATHERINE CLÉMENT-TALBOT À L'ARTICLE 80.01 (30.02)

Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, souhaite un bon retour à toutes et à tous, puis déclare la séance ouverte.

À 19 h 02, le conseil reprend ses travaux à la réunion des articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Article 30.01

Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil demande à Mme Sue Montgomery de retirer l'expression « don't give a damn » utilisée lors de son intervention. Mme Montgomery la remplace par « darn ». La présidente du conseil invite Mme Montgomery à ne pas utiliser des mots similaires.

Article 30.02

Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Le débat se poursuit.

Article 80.01 (30.01)**Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Le débat se poursuit.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par M. Abdelhaq Sari

de présenter un amendement à l'article 80.01 (30.01) présentement à l'étude, accompagné d'un certificat du Trésorier à l'effet d'allouer une somme de 1 M\$ du SPVM à l'augmentation des effectifs des équipes ÉSUP et ÉMRII qui se lit comme suit :

« Attendu que la confiance de la population envers la police est un enjeu fondamental dans une société démocratique et que celle-ci s'est érodée dans les dernières années;

Attendu que le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec et l'Institut de la statistique du Québec évaluaient en 2012 que 2 à 3 % de la population québécoise est aux prises avec des troubles graves de santé mentale et que 23 % des Québécois de 15 ans et plus auraient vécu des troubles mentaux à un moment de leur vie;

Attendu que selon un sondage de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) la pandémie a eu des effets négatifs sur la santé mentale des Québécois faisant en sorte que 12 % présentaient un score de détresse psychologique problématique et 13 % un score passable au 31 mai 2020;

Attendu que le dernier dénombrement des personnes en situation d'itinérance en 2018 démontrait une hausse entre 8 et 12 % du nombre d'itinérants observés et que la pandémie a contribué à exacerber les inégalités sociales provoquant une augmentation de l'itinérance visible dans la métropole;

Attendu qu'une approche sociale, communautaire et de désescalade est à prioriser, versus une approche répressive, par les agents du SPVM lors d'une intervention auprès d'une personne en situation d'itinérance ou en crise de santé mentale;

Attendu que de nombreux groupes de la société civile montréalais souhaitent voir la police de Montréal adopter une approche plus communautaire;

Attendu que lors de la présentation du budget 2021 du SPVM, le directeur du service a indiqué que le SPVM entendait développer une nouvelle approche de concertation communautaire pour intervenir auprès des populations vulnérables et qu'un « concept de sécurité urbaine » sera dévoilé en 2021;

Attendu que le SPVM a créé l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII) en 2009 afin de se doter d'une approche communautaire pour les interventions policières envers les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir;

Attendu que le nombre d'appels au 311 relié à l'itinérance est d'environ 14 600 par année et que les duos mixtes ÉMRII traitent annuellement 1400 signalements de patrouilleurs de première ligne ou de partenaire;

Attendu que le SPVM a créé l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ÉSUP) en 2012 afin de soutenir le travail des policiers lors d'interventions impliquant des personnes en crise ou dont l'état de santé mentale est perturbé;

Attendu que le nombre d'appels au 311 relié à un problème de personne en crise ou avec l'état de santé mentale perturbé est de 33 000 par année et que les duos mixtes ÉSUP interviennent près de 1900 fois par année;

Attendu que dans le budget 2021 du SPVM, il n'est pas fait mention de la volonté du SPVM de renforcer les brigades ÉSUP et ÉMRII et que ces deux équipes mixtes sont primordiales dans l'approche communautaire que le SPVM souhaite mettre en place;

Attendu que les équipes mixtes offrent une approche plus adaptée pour venir en aide aux clientèles qu'elles desservent et ont l'avantage d'être spécialisées dans leurs interventions ce qui diminue les recours à l'usage de la force;

Attendu que les interventions du SPVM auprès de personnes en situation de vulnérabilité ayant pour résultat la mort d'homme, comme celles de Nicholas Gibbs ou d'Alain Magloire, ne doivent pas se reproduire sur le territoire montréalais;

- d'allouer une somme supplémentaire de 1 M\$ aux équipes mixtes d'intervention en itinérance et en urgence psychosociales afin d'embaucher des intervenants sociaux au sein du Service de police de la Ville de Montréal;
- de puiser cette somme de 1 M\$ à même le budget de fonctionnement global du SPVM et de réallouer cette somme aux équipes mixtes d'intervention en itinérance et en urgences psychosociales ».

Un débat s'engage sur l'amendement de la conseillère Black et du conseiller Sari.

La présidente du conseil cède la parole à la conseillère Black afin qu'elle utilise son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement de la conseillère Black et du conseiller Sari.

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Barbe, Deschamps, Zarac, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery, Fumagalli, Rotrand et Arseneault (28)

Votent contre: Mesdames et messieurs Plante, Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Lavigne Lalonde, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Norris, Puzé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey et Rouleau (31)

Ouverture virtuelle des portes: La conseillère Cathy Wong et le conseiller Peter McQueen déclarent que s'ils avaient été présents au moment de ce vote, ils auraient voté contre cette proposition.

Résultat: En faveur : 28
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement de la conseillère Black et du conseiller Sari rejeté à la majorité des voix.

À 20 h 06, la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy et le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, prennent la parole concernant la liste des membres inscrits au tableau pour le tour de parole.

Un débat restreint s'engage.

La présidente du conseil cède la parole au greffier adjoint, Me Emmanuel Tani-Moore, qui apporte des éléments de clarification à ce sujet. À la suite de son intervention, la leader de l'opposition officielle et le leader de la majorité prennent tour à tour la parole.

Après avoir pris en délibéré les doléances des leaders, la présidente du conseil indique que la liste des intervenants inscrits au tableau avant la pause du souper aura préséance, ce qui clôt le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Article 80.01 (30.02)

Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Le débat se poursuit.

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. Francesco Miele

de présenter un amendement à l'article 80.01 (30.02) présentement à l'étude, accompagné d'un certificat du Trésorier à l'effet de hausser de 20 M\$ les sommes allouées au Programme d'acquisition de terrains à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires qui se lit comme suit :

« Attendu que le taux d'occupation des logements à Montréal est de 1,6 %, le plus bas taux depuis 15 ans;

Attendu que la Ville de Montréal vit une explosion du prix des loyers et des propriétés dû à une surchauffe du marché immobilier;

Attendu qu'en date de septembre 2020, environ 23 000 personnes sont toujours inscrites sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour obtenir un logement subventionné;

Attendu que depuis le début de l'été 2020 plusieurs campements de fortune accueillant des personnes en situation d'itinérance ont vu le jour à Montréal;

Attendu que suite à l'entrée en vigueur de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, la Ville de Montréal s'est accordé un droit de préemption sur 300 terrains identifiés dans le but de développer du logement social;

Attendu qu'au court des prochaines années, il est anticipé qu'aura lieu une forte augmentation des prix du marché immobilier et que l'achat rapide de terrains permettrait à la ville d'économiser;

Attendu que l'implantation des Réseau Express Vélo font encore l'objet de vifs et nombreux débats chez les Montréalais et ne répondent pas à une urgence immédiate, mais plutôt à une agenda politique;

- de bonifier de sommes additionnelles de 10 M\$ pour 2021 et 10 M\$ pour 2022 le Programme d'acquisition de terrains à des fins de réalisation de logement sociaux et communautaire du PDI 2021-2030;

- de puiser les sommes de 10 M\$ en 2021 et de 10 M\$ en 2022 dans les sommes allouées au Vélo : Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable au PDI 2021-2030 ».

Un débat s'engage sur l'amendement de la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy et du leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele.

La présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, afin qu'elle utilise son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. Lionel Perez

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement de Mme Boivin-Roy et de M. Miele.

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Barbe, Deschamps, Zarac, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery et Rotrand (26)

Votent contre: Mesdames et messieurs Plante, Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Lavigne Lalonde, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Norris, Pausé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Fumagalli et Arseneault (34)

Résultat: En faveur : 26
Contre : 34

La présidente du conseil déclare l'amendement de la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy et du leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, rejeté à la majorité des voix.

À 20 h 46, la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, prend la parole et demande à la présidente du conseil d'intervenir auprès du conseiller François W. Croteau sur les commentaires formulés par ce dernier au moment de l'appel des voix. À cet effet, la présidente rappelle aux membres de ne pas formuler de commentaires autres que la réponse au vote.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La présidente du conseil invite le conseiller Abdelhaq Sari à remplacer ou retirer le terme « incompétence » utilisé au début de son intervention. Le conseiller Sari mentionne que l'essentiel de son discours portait sur le Service des technologies de l'information et non l'Administration. La présidente du conseil réitère sa question au conseiller Sari dû à des enjeux techniques au niveau du son dans la salle du conseil. Le conseiller Sari confirme que ses propos portaient sur le Service et la manière dont les projets ont été gérés par la Ville.

Le débat se poursuit.

À 21 h 06, la présidente du conseil suspend les travaux afin de rétablir le son dans la salle du conseil.

À 21 h 07, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

À 21 h 08, la présidente du conseil suspend les travaux afin de régler des problèmes techniques en régie.

À 21 h 12, le conseil reprend ses travaux.

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par Mme Catherine Clément-Talbot

de présenter un amendement à l'article 80.01 (30.02) présentement à l'étude, accompagné d'un certificat du Trésorier à l'effet de créer un Programme de maintien de la valeur écologique des milieux naturels pour les parcs sous la responsabilité du Service des grands parcs qui se lit comme suit :

« Attendu qu'en 2004, la Ville de Montréal s'est dotée de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, qui a notamment pour objectif de maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal dont l'objectif initial était d'atteindre 6 % d'aire protégée;

Attendu qu'en 2015, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) a élaboré une stratégie de protection ajustant la cible à 10 % et qu'en 2019, la superficie d'aire protégée avait atteint 6,3 %, soit 3 070 hectares sur l'île de Montréal;

Attendu que la protection des milieux naturels est une responsabilité partagée entre les arrondissements pour les parcs locaux et le SGPMRS pour les grands parcs et que ce dernier est responsable d'une superficie totale de 2 238 hectares de milieux naturels, ce qui constitue la superficie de milieux naturels la plus importante;

Attendu que dans le rapport 2019 de la Vérificatrice générale de Montréal publié en juin 2020, il est ressorti que « autant le Service des grands parcs que les arrondissements ne sont pas adéquatement outillés, dans la planification des travaux et principalement sous l'angle budgétaire, pour faire l'entretien écologique des milieux naturels sous leurs responsabilités et ainsi en assurer la maintien de la valeur écologique, ce pour quoi initialement il y a une volonté de protéger ces milieux naturels »;

Attendu que dans ledit rapport, il est mentionné que « dès à présent, sur la base de l'estimation du Service des grands parcs du coût unitaire pour l'entretien écologique, il faudrait un budget annuel de 2,2 M\$ pour assurer le maintien de la valeur écologique des milieux naturels protégés sous la responsabilité du Service des grands parcs;

Attendu que dans le PDI 2021-2030, l'Administration a budgété des montants d'investissement pour l'acquisition de milieux naturels sur 10 années, mais qu'il n'y a aucun montant d'investissement budgété pour l'entretien écologique des nouvelles acquisitions ainsi que des milieux naturels que la Ville a précédemment protégés, ni dans le PDI 2021-2030, ni dans les budget de fonctionnement du SGPMRS;

Attendu que sans aucun budget récurrent annuel pour assurer l'entretien écologique des milieux naturels acquis et prochainement acquis par la Ville, la stratégie de protection des milieux naturels pourrait ne pas atteindre ses objectifs;

Attendu que tel que mentionné dans le rapport de la Vérificatrice générale, il est primordial que des montants annuels et récurrents soient dédiés à l'entretien écologique des milieux naturels prochainement acquis et protégés, en plus de ceux que la Ville détient déjà;

Attendu que le SGPMRS est un acteur prépondérant de la stratégie de protection des milieux naturels et est responsable de la plus grande superficie actuelle de milieux naturels protégés;

- de créer un Programme de maintien de la valeur écologique des milieux naturels pour les parcs sous la responsabilité du Service des grands-parcs au PDI 2021-2030 et de d'allouer à ce programme des sommes annuelles de 2,2 M\$ pour toute la durée du PDI 2021-2030.
- de puiser une somme de 2,2 M\$ pour chacune des années 2021 à 2030, pour un total de 22 M\$, dans les sommes accordées à l'enveloppe agglomération du Programme d'acquisition des milieux naturels du PDI 2021-2030 ».

Un débat s'engage sur l'amendement du leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele et de la conseillère Catherine Clément-Talbot.

La présidente du conseil cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele afin qu'il utilise son droit de réplique.

La présidente du conseil met aux voix l'amendement de M. Miele et de Mme Clément-Talbot. Le leader de la majorité prend la parole et indique que l'Administration inscrit sa dissidence sur l'amendement.

La leader de l'opposition officielle propose de prendre le résultat du vote précédent pour sa formation politique. Les élu.es indépendants suivants votent en faveur : M. Luis Miranda, Mme Andrée Hénault et M. Giovanni Rapanà. Les élu.es indépendants suivants votent contre : Mme Manon Barbe, M. Richard Deschamps, Mme Lise Zarac, M. Marvin Rotrand, Mme Giuliana Fumagalli et M. Christian Arseneault, pour un résultat final de 21 en faveur et 41 contre.

La présidente du conseil déclare l'amendement du leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele et de la conseillère Catherine Clément-Talbot rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Article 80.01 (30.03)

Adoption du budget de 2021 de la Société de transport de Montréal

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil cède la parole au maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda. Il suggère à la présidente d'ajourner les travaux puisqu'il ne pourra compléter son intervention avant la fin des travaux.

À 22 h 01, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, ajourne la séance jusqu'au jeudi 10 décembre 2020, à 9 h 30.

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2020
14 h**

**Séance tenue le jeudi 10 décembre 2020 – 9 h 30
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic et Mme Lise Zarac.

PRÉSENCES EN COURS DE SÉANCE :

M. Richard Ryan et Mme Anne-Marie Sigouin.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 AFIN DE CRÉER UN POSTE BUDGÉTAIRE CONTINGENCE COVID-19 ET Y ALLOUER UNE SOMME DE 25 M\$ DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE, M. LIONEL PEREZ DU CONSEILLER ALAN DESOUSA À L'ARTICLE 30.01

M. Richard Ryan, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT VISANT LE FINANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DES CAMÉRAS PORTATIVES DU SPVM DANS LE PDI 2021-2030 DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE, M. LIONEL PEREZ DU CONSEILLER ABDELHAQ SARI À L'ARTICLE 80.01 (30.02)

Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

En ouverture de séance, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, souhaite la bienvenue aux membres et les invite à une minute de silence pour se recueillir.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Avant d'entamer la période de questions du public, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, précise que cette période de questions sera d'une durée de 30 minutes et qu'elle fera la lecture des questions non lues durant la séance du 9 décembre 2020. Elle remercie les citoyennes et citoyens d'avoir participé.

La présidente du conseil fait la lecture de neuf questions de la part des citoyens et citoyennes. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Josée Côté	Mme Maja Vodanovic	Mme la mairesse de Lachine, puisque vous représentez tous les citoyens de votre arrondissement, vous avez sûrement pris connaissance du mémoire déposé à la commission des finances, et de la lettre complémentaire qui l'accompagnait. Ce mémoire est le fruit d'une collaboration entre des citoyens de Lachine et les plaisanciers. Comment peut-on compter sur vous et votre collègue Mme Rouleau pour amener l'administration à revoir sa décision et pour engager de vrais pourparlers constructifs dans un projet de cohabitation gagnant / gagnant, sachant qu'une marina - parc inclusive carboneutre est possible à moyen terme, afin d'offrir à Lachine et à Montréal, une expérience réellement digne d'une île?
Mme Diane Gervais	Mme Valérie Plante (Mme Nathalie Goulet)	I write to you as a citizen who has spent more than 3 months volunteering to feed the homeless Indigenous citizens of Cabot Square every weekend, since the city withdrew Red Cross services from the area. This homeless population is already marginalized, fearful of police, of hospitals, and often facing discrimination from the general public. Instead of assisting these citizens, the city has announced a \$100,000 project to bring a refrigerated skating rink to the Square. This rink will bring noise, lights, and increased police presence, which risks upsetting and displacing these citizens. Additionally, these rinks are bad for the environment. This money could be spent helping them. In all my months at Cabot Square, I have never seen you there, although it is in your own borough. My question to you is: Will you join us this weekend at Cabot Square, to help feed these citizens, and listen to their concerns before you proceed with this skating rink?

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Micheline Maranda	M. Philippe Tomlinson	M. Tomlinson, lors du conseil d'arrondissement de lundi je vous ai posé une question précise à laquelle vous n'avez pas répondu. Je comprends que vous soyez embarrassé de vos propos erronés lors de la présentation budgétaire d'Outremont, mais il n'en demeure pas moins que la question posée n'a pas trouvé réponse. La question : De combien, en \$, la taxe locale et la taxe générale de l'unifamiliale moyenne et du condo moyen vont augmenter à Outremont en 2021?
Mme Molly Langlois	M. Pierre Lessard-Blais	J'aimerais avoir une réponse clair à savoir que se passe - t - il avec la rue Lebrun entre Notre - Dame et bellerive . Nous sommes plusieurs citoyens à avoir fait des plaintes , nous avons une perte de tranquillité ,de jouissance de nos logements et maisons . La rue est dans un état lamentable et les autobus de la stm mènent un bruit d'enfer . De plus les autobus y roulent très très vite . Comment et avec qui allons nous régler la situation. Ce changement de situation a été faite sans préavis au résident. Qui est le capitaine pour résoudre se problème ? le 311 nous dirigent vers les députés mais malheureusement jamais aucun rappel / nouvelle. Donc , qui peut régler la situation ?
Mme Sharon Leslie	Mme Sue Montgomery M. Lionel Perez	Monsieur Perez, Madame Montgomery, Beaucoup de résidents réjouissaient de la nouvelle que la ville acquièrerait le terrain du YMCA pour créer un parc et des logements sociaux. La vente aidera le Y à maintenir leur programmation dans NDG. Your unexpected major amendment at Monday's Borough Council to the contract agreed to by the YMCA is highly disrespectful to a valued community partner that negotiated in good faith to arrive at a workable solution for themselves and the community. And suddenly, you present a condition that was not part of the agreement the two parties arrived at after months of difficult negotiations. Pourquoi n'avez-vous pas avisé les YMCA du Québec avant de proposer cet amendement et potentiellement mettre a risque une entente qui est si bénéfique pour la communauté? What did you think would be the consequence of requiring a 7 year commitment, likely a deal breaker for many organizations, particularly as we navigate the unpredictability of COVID?
M. Marc Poulin	M. Philippe Tomlinson	Au dépôt du budget de la ville centre, on apprenait que vous vous attendez à un excédent de dépenses de 547 000\$ par rapport au budget 2020 déposé pour Outremont. Ce chiffre relayé à la ville centre ne faisait pas parti de votre mise à jour budgétaire, ni de votre propre budget. Je comprends que vous vouliez le cacher. Certes, une partie de ces dépenses supplémentaires est occasionnée par la pandémie. Mais tel qu'il a été démontré, la majeure partie de cet excédent de dépenses résulte de dépenses, pourtant prévisibles, qui n'ont pas été budgétées, question de prétendre avoir présenté un budget équilibré. Malheureusement, il est impossible d'estimer le déficit anticipé avec les informations présentées au budget car ce document ne détaille pas les anticipations de revenus par

		SUITE - arrondissement. La ville centre lors du dépôt de son budget a détaillé son déficit anticipé pour 2020. Pouvez - vous nous indiquer quelle est votre plus récente estimation du déficit pour Outremont ?
M. Rob Gordon	M. Jocelyn Pauzé	Bravo pour votre nomination, mais les chantiers sont encore partout à Montréal. Quand verra - t - on moins de cônes et de trafic sur nos rues? Un soir, un matin, un hiver, une aube, un printemps que vous choisirez? J'y pense tout le temps à cet instant. Je vous dirai "c'était bien long". Quand aurons - nous enfin un break sur nos routes?
Mme Marie Gauthier	Mme Sue Montgomery (M. Lionel Perez)	You have been involved, in both the YMCA and downtown in the negotiations over the NDG Y and the land around it. NDG was very happy to hear that a new park would be created, some social housing built and the YMCA given a SUITE - lifeline to make it through these difficult Covid times and reopen in NDG. Now I read that at the last minute, without warning to the YMCA, you supported at Monday's borough council meeting a surprise amendment to the agreed upon deal put forth by the leader of the opposition Lionel Perez in order to make it appear that you and him are responsible for keeping the NDG Y open. The problem is that the YMCA, feeling both insulted and blindsided at the last minute, might be forced to walk away from the deal by their members who had already voted near unanimously last week for the original deal. Mayor Montgomery, what will you do to correct this mistake and ensure that this deal is closed this year so that NDG gets its new park, its affordable housing and a reopened YMCA?
M. Roger Labadie	Mme Valérie Plante	Pourquoi êtes vous contre et n'aimez pas la loi 21 sur la laïcité de l'état québécois ainsi que notre langue française

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyennes et des citoyens par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, déclare la période de questions du public close à 10 h 05. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil dont les six personnes s'identifiant comme femmes et les trois personnes s'identifiant comme hommes.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Est-ce que l'Administration va prendre en compte les commentaires du conseiller Arseneault et va ajuster le budget 2021 pour les citoyens de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et pour tous les arrondissements affectés par le déséquilibre fiscal /

Remédier à la problématique du sous-financement pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et les arrondissements affectés par le présent budget

À 10 h 11, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques minutes.

À 10 h 13, le conseil reprend ses travaux.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, prend la parole pour formuler un commentaire à l'effet de faire sonner les cloches lors de la reprise des travaux et ce, par justice pour tous les membres. La présidente du conseil mentionne qu'elle fera sonner brièvement les cloches, si la situation le nécessite.

Mme Karine Boivin-Roy	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Comment l'Administration peut prétendre que les revenus des amendes et pénalités en 2021 seront égaux ou supérieurs à ceux des cinq dernières années / Reformule sa question et demande de plus amples explications
-----------------------	--	---

M. Francesco Miele	Mme Valérie Plante	Pourquoi l'Administration s'est dotée d'outils pour envoyer les sols contaminés en Ontario alors qu'ils devraient être traités au Québec
--------------------	--------------------	--

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 10 h 22.

La présidente du conseil remercie l'ensemble des élu.e.s et cède la parole au leader de la majorité pour la suite de l'ordre du jour.

À 10 h 24, le conseil reprend ses travaux à la réunion des articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Article 30.01

Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

La présidente du conseil cède la parole au maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Alan DeSousa

de présenter un amendement à l'article 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat du Trésorier à l'effet de créer un poste budgétaire contingence COVID-19 et y allouer une somme de 25 M\$ qui se lit comme suit :

« Attendu qu'en date du 7 décembre 2020, la région de Montréal compte plus de 54 290 cas de personnes infectées à la COVID-19 et 3 673 décès ce qui représente environ 35,4 % des cas et 50,5 % des décès liés à la COVID-19 dans la province;

Attendu que la Ville de Montréal a décrété, le 27 mars 2020, l'état d'urgence et que cet état d'urgence est toujours en vigueur;

Attendu que la Ville de Montréal se trouve, actuellement, au coeur de la deuxième vague de la pandémie et que la Santé publique ignore l'ampleur et les caractéristiques de celle-ci;

Attendu que, le 23 avril dernier, l'administration a présenté un plan de redressement financier demandant, aux services centraux et aux arrondissements, de réduire de 3,1% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière de 263,5 M\$, dont 178,5 M\$ ont été affectés au budget 2021 pour contribuer activement à la relance économique et compenser une partie des pertes de revenus anticipés, et que selon le budget 2021 de l'administration, "les besoins financiers totaux de la Ville en lien avec la pandémie de COVID-19 sont supérieurs à l'aide octroyée par le gouvernement du Québec";

Attendu que les mesures d'urgences liées à la COVID-19 ont coûté 87 M\$ pour service de Sécurité Incendie de Montréal et au moins 6 M\$ en dépassement de temps supplémentaire au Service de police de la Ville de Montréal;

Attendu qu'on ne connaît pas les futurs impacts de la COVID-19;

Attendu qu'il est essentiel que la Ville de Montréal poursuive ses efforts et ses interventions afin d'assurer la protection de la population et l'atténuation de la transmission communautaire présente sur son territoire;

Attendu que, malgré les coûts élevés reliés à la COVID-19 en 2020, l'administration n'a pas pris compte de ceux-ci lors de l'élaboration du budget 2021 puisqu'elle prévoit seulement un montant de 5 M\$ au budget des dépenses contingentes pour répondre à l'ensemble des besoins potentiels;

Attendu que le président du comité exécutif, Benoit Dorais, a affirmé lors de l'étude du budget à la Commission des finances que le budget de fonctionnement du Service de police ne provisionne pas pour les imprévus liés à la COVID-19, alors que le SPVM est un des services les plus affectés par la pandémie;

Attendu qu'il est primordial que l'administration prévoie un montant supérieur à celui annoncé afin d'anticiper davantage les futures dépenses imprévues induites par la COVID-19 pour l'année 2021;

Attendu que, bien que 25M\$ ne représente que le tiers des dépenses du Centre de coordination des mesures d'urgence relié à la COVID-19 en 2020, cette somme est tout de même un ajustement raisonnable puisqu'il quintuple les prévisions budgétaires actuelles;

- de créer un poste budgétaire Crédits pour dépenses contingentes COVID-19 dans les dépenses communes du Budget de la Ville de Montréal 2021 et d'y allouer une somme de 25 M\$.
- de transférer, dans le poste budgétaire Crédits pour dépenses contingentes COVID-19, les crédits de 5 M\$ prévus aux dépenses contingentes liées à la COVID-19 et de puiser un montant de 20 M\$ supplémentaires à même le budget des dépenses de fonctionnement 2021 affectées aux services centraux de la Ville de Montréal, qui s'élèvent à 2 985, 36 M\$, soit en imposant une contrainte budgétaire de 20 M\$ à l'ensemble des services centraux, en excluant les arrondissements ».

Un débat s'engage sur l'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, et du conseiller Alan DeSousa.

La présidente du conseil cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, afin qu'il utilise son droit de réplique.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement de M. Perez et de M. DeSousa.

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery, Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)

Votent contre: Mesdames et messieurs Plante, Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Lavigne Lalonde, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Norris, Pausé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe et Deschamps (34)

Résultat: En faveur : 25
Contre : 34

La présidente du conseil déclare l'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, et du conseiller Alan DeSousa rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Article 30.02

Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Le débat se poursuit.

Article 80.01 (30.01)

Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Le débat se poursuit.

Article 80.01 (30.02)**Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Abdelhaq Sari

de présenter un amendement à l'article 80.01 (30.02) présentement à l'étude, accompagné d'un certificat du Trésorier visant le financement du déploiement des caméras portatives du SPVM dans le PDI 2021-2030 qui se lit comme suit :

« Attendu que, dans une optique d'imputabilité, de responsabilité, de transparence et de renforcement de la confiance du public envers leur service de police, des villes comme New York, Chicago, Los Angeles, Albuquerque, Fort Worth, Oakland et Calgary ont choisi d'implanter les caméras portatives;

Attendu que plusieurs études aux États-Unis font état d'une diminution significative de l'usage de la force dans les interpellations policières et des plaintes associées lorsque les policiers portent des caméras corporelles;

Attendu que le nombre d'interpellations effectuées par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a grimpé de 143 % entre 2014 et 2017, alors qu'il n'y a pas eu de hausse notable du nombre d'incidents criminels sur le territoire montréalais;

Attendu que depuis 2010, des rapports sur les pratiques de profilage et d'interpellation ainsi que des plans stratégiques pour contrer le profilage racial se sont succédés au sein du SPVM sans pour autant donner des résultats concluants;

Attendu qu'entre mai 2016 et avril 2017, le SPVM a mis en place un projet pilote visant à équiper ses policiers de caméras portatives;

Attendu que lors du projet pilote, les enquêteurs ont utilisé les enregistrements vidéo pour améliorer les pratiques policières tel que le rapporte le document du SPVM;

Attendu que les résultats du projet pilote montrent que 69 % des patrouilleurs du SPVM reconnaissent que les caméras portatives peuvent être utiles notamment pour renforcer leur témoignage à la cour;

Attendu que le sondage post-projet pilote, présenté dans le rapport du SPVM, a révélé que les citoyens étaient généralement plus satisfaits du service des policiers munis de caméras portatives;

Attendu que le rapport 2019 du projet pilote du SPVM sur les caméras portatives recommandait de ne pas aller de l'avant avec un déploiement, citant entre autres des coûts trop élevés;

Attendu que le rapport 2019 du SPVM a grandement surestimé les coûts de l'implémentation des caméras portatives, notamment sur la question des salaires et qu'il a estimé le coût d'implémentation à 17 M\$ de dollars en excluant les coûts d'exploitation annuelle;

Attendu que l'administration montréalaise s'est basée sur les conclusions du rapport 2019 du SPVM pour ne pas déployer les caméras portatives;

Attendu que depuis la fin du projet pilote du SPVM, la technologie des caméras corporelles et du stockage des données s'est améliorée;

Attendu que les vidéos agissent comme un outil supplémentaire pour compléter les rapports d'événements des policiers, facilitent le partage de la preuve avec les procureurs de la Couronne, améliorent la perception du public sur le rôle des policiers et diminuent les recours vexatoires ou non fondés contre les policiers;

Attendu que les captations vidéo complètes d'une interpellation ou intervention policière permettront non seulement d'aider les citoyens, les policiers, les instances disciplinaires, déontologiques et judiciaires à éclaircir les circonstances d'une interpellation ou d'une intervention, mais aussi d'inciter les victimes d'abus à porter plainte et à remettre en question un comportement discriminatoire d'un policier;

Attendu que le déploiement à grande échelle des caméras portatives permettra de mettre en place une mesure concrète pour contrer le profilage racial au SPVM et rehausser la confiance du public envers le travail des policiers montréalais;

Attendu que plusieurs groupes citoyens montréalais se sont positionnés en faveur de l'implémentation des caméras portatives, tel que l'association musulmane de Montréal- Nord ou l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador;

Attendu que le Commissaire à la vie privée du Canada recommande dans un rapport que les organisations qui utilisent les caméras corporelles se dotent de politiques et procédures identifiant les rôles et responsabilités des intervenants, d'un guide de procédures, en plus d'exiger pour l'autorité publique de garder tout contrôle sur les enregistrements afin que la vie privée et les renseignements personnels des citoyens soient respectés;

Attendu que le PDI 2021-2030 ne prévoit aucun investissement pour l'acquisition des caméras portatives;

- de créer un programme d'acquisition de caméras portatives pour les policiers du SPVM au PDI 2021-2030 et d'attribuer pour ce programme des dépenses de 7 M\$ en 2021 et de 10 M\$ en 2022;
- de puiser les sommes de 7 M\$ pour l'année 2021 et de 10 M\$ pour 2022 dans les sommes accordées au projet Vélo : Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable pour ces deux années respectives ».

Un débat s'engage sur l'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez et du conseiller Sari.

La présidente du conseil cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez afin qu'il utilise son droit de réplique.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par M. Abdelhaq Sari

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement de M. Perez et de M. Sari.

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Barbe, Deschamps, Zarac, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery, Rotrand et Arseneault (27)

Votent contre: Mesdames et messieurs Plante, Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Lavigne Lalonde, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Norris, Puzé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau et Fumagalli (34)

Résultat: En faveur : 27
Contre : 34

La présidente du conseil déclare l'amendement du chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez et du conseiller Abdelhaq Sari rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Article 80.01 (30.03)

Adoption du budget de 2021 de la Société de transport de Montréal

Le débat se poursuit.

À 12 h 37, le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole et propose, avec le consentement unanime des membres, de poursuivre les travaux au-delà de 12 h 30, afin de terminer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

Le débat se poursuit sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

À 12 h 42, la présidente, Mme Suzie Miron, quitte la présidence du conseil par téléconférence et est remplacée par le vice-président, M. Michel Bissonnet.

À 12 h 55, la présidente, Mme Suzie Miron, reprend la présidence du conseil par téléconférence.

Le leader de la majorité prend la parole et mentionne que le temps de parole alloué au conseiller Alan DeSousa est épuisé. La présidente du conseil convient, en effet, que le conseiller a dépassé le temps qu'il lui était alloué et mentionne que le conseiller Marvin Rotrand doit intervenir également. Elle clôt l'intervention du conseiller DeSousa et cède la parole au conseiller Marvin Rotrand.

Le conseiller Rotrand soulève une question de règlement concernant le dépôt d'une réponse écrite par la conseillère Marianne Giguère. M. Rotrand mentionne qu'il n'a toujours pas reçu cette réponse et se questionne à savoir à quel moment cela sera fait. Le leader de la majorité prend la parole et dit comprendre que le conseiller Rotrand n'est pas satisfait de l'intervention de la conseillère Giguère plus tôt.

La présidente du conseil intervient pour rappeler aux membres qu'une entente est intervenue de poursuivre les travaux sans prendre de pause pour le dîner afin d'épuiser les points inscrits à l'ordre du jour. Elle demande au conseiller Rotrand de poursuivre son intervention. Le conseiller Rotrand indique qu'il serait souhaitable de recevoir la réponse avant de procéder au vote.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil demande au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, de retirer les mots « shame on you » utilisés en conclusion de son intervention.

Le leader adjoint de l'opposition officielle les remplace par « c'est complètement honteux pour la Ville de Montréal de se faire dire par un ancien ministre qu'on est train de flouer tout le monde ». La présidente du conseil informe M. Miele que le mot « flouer » est antiparlementaire et lui demande de le retirer. Le leader adjoint de l'opposition officielle mentionne que ces mots faisaient partie d'une citation de M. Sylvain Gaudreault.

La présidente du conseil cède la parole au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais afin qu'il utilise son droit de réplique.

Le leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, souligne que les mots « erreur » et « culot » utilisés par le président du comité exécutif sont antiparlementaires. M. Dorais les retire.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil rappelle à M. Dorais qu'il doit retirer les mots « erreur » et « culot » ainsi qu'au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele qu'il doit retirer le mot « flouer ». M. Dorais prend la parole et mentionne qu'il a déjà retiré ces mots. Puis, M. Miele remplace le mot « flouer » par « greenwashing » et « narguer ».

À 13 h 41, le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole et informe les membres qu'après entente, il propose de suspendre le vote sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03) afin de permettre à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, d'être présente lors de l'appel des voix. Il souhaite poursuivre les travaux et procéder à la réunion des articles suivants : 80.01 (30.04) à 80.01 (30.08); 80.01 (30.09) à 80.01 (30.11) et pour terminer 30.03 à 30.07. La proposition est agréée.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.04) à 80.01 (30.08) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM20 1205

Approbation du programme d'immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le programme d'immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1203843029
80.01 (30.04)

CM20 1206

Approbation du budget 2021 du Bureau du taxi

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 du Bureau du taxi de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1200310004
80.01 (30.05)

CM20 1207

Approbation du budget 2021 du Conseil des arts de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 du Conseil des Arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1200310005
80.01 (30.06)

CM20 1208

Approbation du budget 2021 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1200310006
80.01 (30.07)

CM20 1209

Approbation du budget 2021 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

1200310007
80.01 (30.08)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.09) à 80.01 (30.11) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM20 1210**Approbation du budget 2021 de la Société du parc Jean-Drapeau**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

1200310008
80.01 (30.09)

CM20 1211**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2021 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver les contributions financières suivantes, tel qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2021 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Agence régionale de transport métropolitain	633 427 300 \$
Conseil des arts	20 427 200 \$
Société du parc Jean-Drapeau	15 498 900 \$
Bureau du taxi de Montréal	3 381 300 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 656 300 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1203843034
80.01 (30.10)

CM20 1212

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2021 et du PDI 2021-2030 pour l'exercice financier 2021 (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 pour l'exercice financier 2021 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

1200310011
80.01 (30.11)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.03 à 30.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM20 1213

Approbation du budget 2021 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1826;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2021 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1200310002

CM20 1214

Approbation du budget 2021 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1827;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2021 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.04 1200310003

CM20 1215

Approbation du budget 2021 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1828;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2021 de l'Agence de mobilité durable.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : M. Marvin Rotrand

30.05 1200310009

CM20 1216

Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2021 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1817;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées :

- 1 - de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2021 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Communauté métropolitaine de Montréal	31 108 000 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	8 880 600 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1203843033

CM20 1217

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2021 et du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1829;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 pour l'exercice financier 2021 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.07 1200310010

À 13 h 45, le leader de la majorité rappelle les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

CM20 1218

Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1808;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

d'adopter le budget 2021 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy
M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Pausé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe, Deschamps et Zarc (33)

Votent contre: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)

Ouverture virtuelle des portes: Le conseiller Alex Norris déclare que s'il avait été présent au moment de ce vote, il aurait voté en faveur de cette proposition.

Résultat: En faveur : 34
Contre : 25

La présidente du conseil déclare l'article 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1203843031

CM20 1219

Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1810;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

d'adopter le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy
M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur:	Mesdames et messieurs Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Pauzé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe, Deschamps et Zarc (33)
Votent contre:	Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)
Ouverture virtuelle des portes:	Le conseiller Alex Norris déclare que s'il avait été présent au moment de ce vote, il aurait voté en faveur de cette proposition.
Résultat:	En faveur : 34 Contre : 25

La présidente du conseil déclare l'article 30.02 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.02 1203843027

CM20 1220**Adoption du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2021 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy
M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur:	Mesdames et messieurs Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Pauzé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe, Deschamps et Zarc (33)
--------------------------	---

Votent contre: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)

Ouverture virtuelle des portes: Le conseiller Alex Norris déclare que s'il avait été présent au moment de ce vote, il aurait voté en faveur de cette proposition.

Résultat: En faveur : 34
Contre : 25

La présidente du conseil déclare l'article 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1203843032 (30.01)

CM20 1221

Adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy
M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Pauzé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe, Deschamps et Zarac (33)

Votent contre: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)

Ouverture virtuelle des portes: Le conseiller Alex Norris déclare que s'il avait été présent au moment de ce vote, il aurait voté en faveur de cette proposition.

Résultat: En faveur : 34
Contre : 25

La présidente du conseil déclare l'article 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1203843028 (30.02)

CM20 1222

Adoption du budget de 2021 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 11 décembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2021 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Lionel Perez

appuyé par Mme Karine Boivin-Roy
M. Marvin Rotrand

de procéder à un vote enregistré sur les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03).

Le greffier adjoint, M^e Emmanuel Tani-Moore, fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Dorais, Popeanu, Ouellet, Goulet, Caldwell, Beaudry, Bourgeois, Croteau, Thuillier, Rabouin, Parenteau, Parizeau, Limoges, Mauzerolle, Sauvé, Giguère, Parent, Pausé, Marinacci, Vodanovic, Lessard-Blais, Ryan, Sigouin, Filato, Gosselin, Tomlinson, Normand, Downey, McQueen, Rouleau, Barbe, Deschamps et Zarac (33)

Votent contre: Mesdames et messieurs Perez, Boivin-Roy, Miele, Black, DeSousa, Sari, Giannou, Salem, Beis, Deros, Corvil, Langevin, Rossi, Décarie, Perri, Clément-Talbot, Guay, Bissonnet, Miranda, Hénault, Rapanà, Montgomery Fumagalli, Rotrand et Arseneault (25)

Ouverture virtuelle des portes: Le conseiller Alex Norris déclare que s'il avait été présent au moment de ce vote, il aurait voté en faveur de cette proposition.

Résultat: En faveur : 34
Contre : 25

La présidente du conseil déclare les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) et 80.01 (30.03) adoptés à la majorité des voix.

Après le résultat du vote, la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy, prend la parole et précise que sa formation politique a voté contre pour les articles 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02) mais souhaite voter en faveur du budget de la STM, soit l'article 80.01 (30.03). La présidente du conseil demande à Mme Boivin-Roy de confirmer ses intentions pour sa formation politique et valide les intentions de vote auprès des membres indépendants.

Après validation, la présidente du conseil mentionne que l'article 80.01 (30.03) est adopté avec la dissidence de M. Marvin Rotrand. Mme Karine Boivin-Roy prend la parole et demande à la présidente le résultat final en ce qui a trait à l'article 80.01 (30.03). La présidente du conseil informe les membres du résultat final : En faveur : 58, contre : 1. Elle déclare l'article 80.01 (30.03) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1203843030 (30.03)

À 13 h 57, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Suzie Miron
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE